



**Affaire suivie par : Mme Hadidja BOUN-CHEIKH**  
**Tel : 0269 616367 ou 0639 694477**  
**Email : [hadidja.boucheikh@mairie-pamandzi.fr](mailto:hadidja.boucheikh@mairie-pamandzi.fr)**

Objet : Le TAXI SOCIAL

Madame, Monsieur,

L'équipe municipale actuelle a réaffirmé son attachement à la solidarité et souhaite faire de Pamandzi, une commune qui porte et honore ses « aînés », les « cocos et bacocos »\*.

Depuis la mise en place des nouvelles réglementations concernant les taxis, ces derniers se font de plus en plus rares dans les petits quartiers, obligeant les usagers à attendre des heures durant sous le soleil avant leur passage.

N'ayant pas de moyen de déplacement pour nos « cocos et bacocos », le CCAS de Pamandzi, avec le soutien de la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte, est ravi de vous annoncer le lancement du « Taxi Social » pour les personnes âgées de plus de 65 ans de la Commune, pour les accompagner au quotidien.

**Conditions :**

- Personnes âgées de plus de 65 ans
- Sauf urgence, la demande doit être faite 48h avant auprès du CCAS
- Déplacement sur Petite-Terre uniquement

**Les besoins :**

- **Pour effectuer des démarches de santé :** Bénéficier de soins de santé (hôpital ou chez le médecin ...).
- **Pour accomplir des démarches administratives :** commune, poste, banque, ...
- **Pour assurer le maintien de relation familiale et sociétale :** Accéder à certains biens de consommation nécessaires à la vie quotidienne (courses).

Pour de plus amples informations, les agents du CCAS de Pamandzi vous répondent au 0269 616367 ou au 0639 694477, du lundi au jeudi, de 7h à 12h le matin et 13h30 – 16 h l'après-midi - les vendredis, de 7h à 12h.

Bien à vous,

Le Maire, Président du CCAS de PAMANDZI

\*grands-mères et grands-pères